RÉSIDENCE FESTIVINI

Le Syndicat Viticole de Saumur s'associe à Fontevraud pour encourager et accompagner la création contemporaine dans le cadre de son festival annuel : Festivini

\ FONTEVRAUD ET FESTIVINI

Créer un vin est une subtile aventure : un terroir, un vignoble, un assemblage, du temps, des hommes et des femmes passionnés... Le vin, résultat de cette délicate alchimie, nous procure plaisir et émotions. Nous y associons des images, un style, un art de vivre...

C'est le peintre et affichiste, Jean-Adrien Mercier (1899-1995) qui le premier dans les années 50 va donner une « image » aux vins de Saumur. En 1957, il illustre un dépliant des vins d'Anjou s'intitulant : Les séduisants vins d'Anjou et de Saumur. La collaboration se poursuit avec une affiche, réalisée pour l'appellation Saumur-Champigny. Plus tard, l'artiste Stéphanie Javel réalise plusieurs illustrations pour cette même appellation.

En fondant aujourd'hui une résidence de design graphique, en partenariat avec Fontevraud, le Syndicat des vins de Saumur poursuit et amplifie l'intuition des premiers vignerons qui, il y a plus de 50 ans maintenant, avaient confié aux artistes l'image de ce magnifique territoire viticole.

\ LE PROJET

L'artiste lauréat devra créer un univers graphique qui sera celui de l'édition 2022 du festival Festivini en dialogue avec les équipes de l'abbaye et du syndicat des vins.

Cette création prendra plusieurs formes dont les deux objets phares sont l'affiche du festival et les étiquettes des bouteilles Fontevraud La Cuvée : une sélection des meilleurs vins du territoire réalisée par le chef étoilé de Fontevraud le restaurant, Thibaut Ruggeri.

L'autre volet de ce projet est une exposition au sein de l'Abbaye Royale de Fontevraud dans l'ancienne orangerie qui est aujourd'hui un espace de restauration pour les visiteurs. L'idée est de matérialiser l'univers graphique de Festivini en une exposition qui viendrait s'insérer dans le lieu patrimonial tout en prenant en compte l'utilisation actuelle du lieu par le public.

\ APPELS À PROJETS

LE PRINCIPE DE LA RÉSIDENCE

Le lieu de création – cahier des charges

Créer à l'Abbaye Royale de Fontevraud, au cœur du territoire et du patrimoine, offre une occasion unique de rencontrer une culture, des savoirs, un quotidien différent.
Le Syndicat des vins de Saumur, accompagnera l'artiste pour des rencontres, des échanges et des dégustations avec les vignerons et les partenaires.

La période de résidence place l'artiste dans des conditions de travail privilégiées. L'espace et le temps sont dédiés à la pensée créatrice et l'exploration des possibles. C'est donc à l'Abbaye Royale (17km de Saumur) que l'artiste sera logé. L'ancien palais abbatial, logis du 18e siècle, offre au lauréat un espace et un lieu de vie idéal pour cette résidence : chambre individuelle, séjour, cuisine commune, espace de détente et jardin. Un atelier de création sera également mis à disposition. Il est fortement conseillé d'avoir une voiture à disposition pour la période de résidence, l'Abbaye de Fontevraud étant assez isolée.

LE FINANCEMENT

Production de l'installation

L'artiste se voit attribuer une bourse de création de 2 000€. Le budget de production pour l'exposition à Fontevraud est de 4 550€.

Un *per diem* de 450€ est alloué pour les frais de bouche pour la période de résidence ainsi que les frais de déplacement du domicile de l'artiste au lieu de création.

LE TEMPS DE LA CRÉATION

Calendrier

Date limite de candidature : vendredi 12 février 2021
Commission : fin février 2021
Résidence de création : été 2021
Date du festival : de juin à septembre 2022
Date de montages de l'exposition : mars 2022
Ouverture au public de l'exposition : 1er avril 2022

LA CANDIDATURE

Pour candidater, les artistes doivent produire un dossier qui permettra aux membres de la commission de se rendre compte de leur capacité à entreprendre un projet artistique temporaire tout en s'inscrivant dans la monumentalité du lieu. Le jury prêtera une attention toute particulière à la prise en compte de l'histoire factuelle et mythologique de l'abbaye en lien avec la dynastie des Plantagenêt.

Les dossiers de candidatures doivent prendre la forme suivante :

· En première page : prénom et nom
· Un Curriculum Vitae avec l'ensemble des coordonnées du candidat
· Une lettre de motivation pour la résidence
· Une note d'intention de ce que pourrait être le projet
· Une présentation des projets réalisés et en cours
· Les adresses web (liens actifs) où des documents multimédias (vidéos, documents audios, CDs, etc.) peuvent être vus, s'ils sont nécessaires à la présentation de votre pratique artistique
· Les candidatures sont à envoyer uniquement par mail à : h.regignano@fontevraud.fr

ATTENTION
· Le dossier sera sous forme de PDF au format paysage
· Le poids du fichier ne doit pas excéder 4 Mo

\ LES PRÉCÉDENTS LAURÉATS